

L'an deux mille vingt, le dix neuf octobre à dix sept heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle polyvalente de la cure, sous la présidence de Lionel TARDY, Maire.

Date de la convocation : 12-10-2020.

Date d'affichage : 12-10-2020

Présents : Vincent BERTOLDO. Annick BESSIERE. Nadège CETTOUR (à partir du point 2). Céline HUGUES. Pierre MICHEL. Boris MONNIER. Didier PACAUD. Jean-François ROUSSOT. Lionel TARDY.

Absents excusés : Dominique GUEYTTE. Nicolas ROSIN (procuration à Boris MONNIER).

Secrétaire de séance : Didier PACAUD.

1. Approbation des procès-verbaux des 17 août et 21 septembre 2020

2. Personnel et organisation des services communaux :

Navette du Rosanais

- Actualisation du poste de chauffeur-accompagnateur créé en 2005
- Nouvelle tarification auprès des usagers

Délibération n° 1
Délibération n° 2

Activités périscolaires

- Bilan de la rentrée et perspectives
- Tarifs équitation

Délibération n° 3

Bibliothèque

- Fonctionnement

3. Adressage : convention avec la communauté de communes

Délibération n° 4

4. Eau et assainissement :

- Tarifs 2021

Délibération n° 5

5. Communauté de communes du Sisteronais-Buëch

- Opposition au transfert automatique de la compétence PLU à la CCSB

Délibération n° 6

6. Questions diverses

La séance publique est levée à 19 h

Vu le présent compte-rendu, Le 26-10-2020. Lionel TARDY, Maire.